



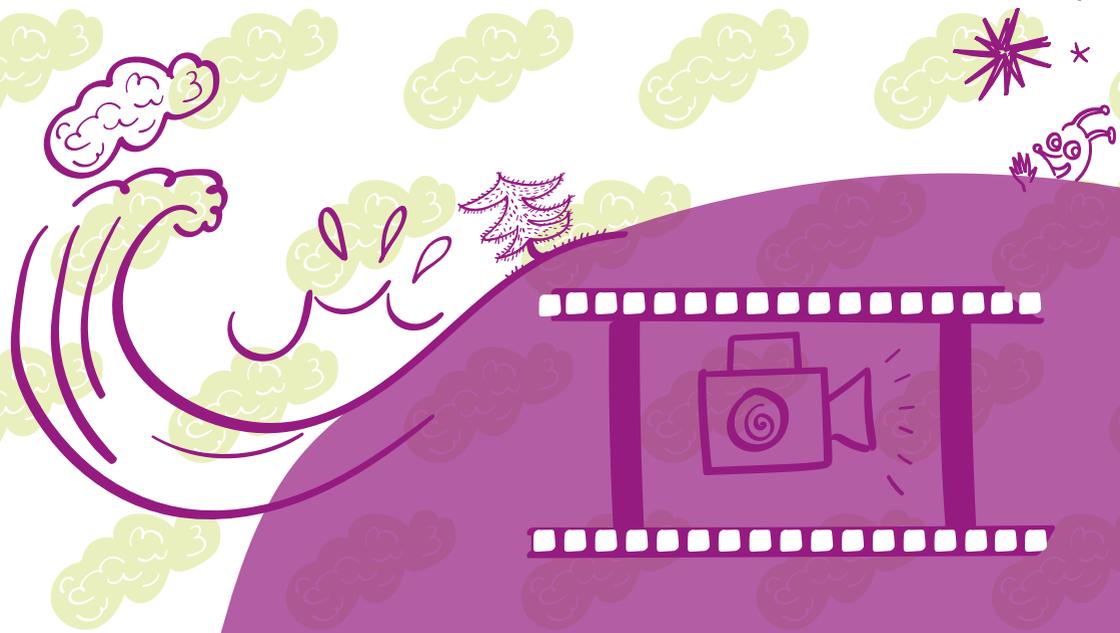
LES MINI-SÉJOURS



Libérez le potentiel de l'enfant
et vous transformerez le monde avec lui !

Programme été 2021

sous réserve de conditions sanitaires favorables liées à la Covid 19



QUATRE MINI-SÉJOURS sont organisés pour inciter à la découverte et la pratique d'activités particulières, offrant aux plus jeunes la possibilité de vivre une aventure, une expérience en dehors de la structure familiale. Nous favorisons l'intégration sociale de l'enfant, l'acquisition d'autonomie individuelle et collective.

Compte tenu du nombre restreint de places, les préinscriptions se clôturent le 7 juin 2021. Le 14 juin nous validons les inscriptions. Durant cette période, vous exprimez vos choix par ordre de préférence. À partir du 7 juin, nous traitons les inscriptions et validons les groupes par camp. Les enfants faisant plusieurs camps, n'ayant pu obtenir satisfaction pour leur premier choix, seront prioritaires pour l'inscription aux autres camps. Après cette date, les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée en fonction des places.

Les enfants n'ayant pas participé au mini séjour en 2020 sont prioritaires sur les camps 2021.

TARIFS

Le tarif comprend les frais d'organisation et d'encadrement, les transports, l'hébergement et la nourriture, ainsi que le matériel pédagogique.

Prix séjour Quotient familial	Résidents des communes qui financent	Résidents des communes qui ne financent pas
Inf. à 500	160 €	215 €
De 501 à 700	165 €	222 €
De 701 à 1 000	175 €	236 €
De 1 001 à 1 600	185 €	250 €
Sup. à 1 600	200 €	270 €

L'adhésion ACSSQ 2021 est obligatoire (12€/an) au nom d'un des deux parents responsables.

Le programme

Selon les circulaires gouvernementales liées à la COVID 19, la programmation des séjours pourra être modifiée et adaptée pour assurer la sécurité des enfants.

Du 12 au 16 juillet
6-11 ans / camping de l'île à
Saint-Crépin



Envie de grand air ? Ça tombe bien !
Au programme de ce séjour : Descente en rafting, kayak, ateliers ludiques à la maison de la géologie, baignades au plan d'eau, ... Nous irons même à la découverte des avions de l'aérodrome de Saint-Crépin. Attention, n'oubliez pas votre passeport, qui sait où ce séjour pourra nous mener !

Du 19 au 23 juillet
7-11 ans
camping de l'île
à Saint-Crépin

**RETOUR VERS
LE FUTUR**

Entre expériences scientifiques futuristes et visites historiques, le tout ponctué d'activités de plein air (grand jeux, escalade, nuit à la belle étoile)...
Voyage dans le temps garanti !

Du 26 au 30 juillet
8 ans révolus - 11 ans
Château Ville-Vieille



Une fois de plus, nous partons côtoyer les étoiles. En partenariat avec le PNR du Queyras et trois amis aux grandes oreilles, c'est entre les hameaux de Souliers et de Meyriès que nous découvrirons les métiers d'agriculteur et de berger. A chaque jour son lot de rencontres et de découvertes sur ce séjour itinérant, désormais incontournable !

Du 2 au 6 août
7-11 ans / camp de base de la
Monta à Ristolas

**SILENCE
ÇA TOURNE !**

Participe à la création et à la réalisation d'un film d'animation. Une réalisatrice te dévoilera les secrets d'un tournage. Tu profiteras du cadre idyllique du Haut-Guil pour découvrir d'autres activités telles que la cani-rando, la cuisine au feu de bois, les veillées sous les étoiles, ...
3, 2, 1 ... Action !
(Film d'animation réalisé en partenariat avec le centre de loisirs de Ville-Vieille)

Règlement partiel pour que ça roule !

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront effectuées auprès de l'ACSSQ. Compte tenu de notre engagement auprès des enfants, des parents, des prestataires, des animateurs, des communes qui financent, nous sommes contraints de régler les modalités d'inscription. Celles-ci impliquent l'adhésion aux conditions générales de vente. Elles ne seront valides qu'à réception du règlement total des réservations. Il peut se faire par 1, 2 ou 3 chèques que nous encaisserons aux dates de votre choix. La facture envoyée lors du paiement tient lieu de confirmation d'inscription.

Une fiche technique récapitulative de tous les détails organisationnels de chaque camp vous sera remise lors de la validation de votre inscription.

Un protocole sanitaire sera mis en place sur l'ensemble des séjours. Ce dernier sera communiqué aux parents lors de l'inscription et devra être signé et respecté par tous.

Les enfants résidant sur les communes du Queyras finançant notre équipement sont prioritaires (Abriès-Ristolas, Aiguilles, Château Ville-Vieille, Ceillac, Arvieux). S'il reste des places disponibles, les séjours sont accessibles aux enfants des autres communes du Queyras et extérieurs au territoire Queyrassin.

PARTICULARITÉ

Le séjour « Tête dans les étoiles », organisé avec le Parc Naturel Régional du Queyras, est en priorité réservé pour les enfants des communes finançant notre équipement. En seconde priorité viennent les enfants habitant sur les

communes du PNRQ. Enfin, s'il reste des places, les enfants des autres communes pourront s'inscrire.

ANNULATION

- Vous annulez un séjour avant le 30 juin 2021 :

Une somme de 25 € par personne est retenue pour les frais de dossier. Vous en serez informés par mail ou par téléphone et recevrez une confirmation par courrier qui la rendra effective. Pour un désistement après le 30 juin et jusqu'à la veille, le séjour ne sera pas remboursé sauf pour raison médicale.

Ne pourront prétendre à un remboursement : tout participant interrompant un séjour de son fait ou celui contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de conduite non respectueuse du groupe.

- Nous annulons un mini-séjour :

Les participants seront prévenus 21 jours avant. Ils seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à une indemnité. Pour toute raison jugée valable par le responsable, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme.

Un mini-séjour ne pourra être maintenu que si un minimum de 12 enfants est inscrit.

DISPERSIONS

En fin de séjour, les enfants de moins de 11 ans devront être pris en charge par un parent connu ou une personne habilitée. C'est aussi l'occasion de partager avec l'équipe d'animation sur la vie du séjour et ce que votre enfant a vécu durant cette aventure !

Les colos apprenantes *

* sous réserve d'obtention du label

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créées en 2020, les colos apprenantes sont des séjours de vacances éducatifs mis en place suite au confinement pour prévenir les risques de décrochage scolaire. Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse les définit ainsi : « Labellisés par l'Etat, ces séjours, ouverts à toutes les familles, associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable. » L'objectif étant de permettre aux familles et aux enfants les plus éloignés des séjours de pouvoir y participer quasi gratuitement. En effet, si vous êtes éligibles, l'Etat et les collectivités prennent en charge la quasi-totalité du prix du séjour. Si vous n'êtes pas éligibles, vous pouvez quand même inscrire votre enfant, comme pour un colo classique. Dans ce cas, les aides pour les colos (comme celles de la CAF), et les Chèques-Vacances peuvent être utilisés pour le règlement.

NOTRE CONCEPTION

Cette année, l'ACSSQ, à travers ces quatre mini-séjours, souhaite bénéficier du label « colos apprenantes ». Dans ce cadre, quatre places supplémentaires par séjour pourront être ouvertes, ce

qui montera l'effectif par séjour à 20 enfants. Nous souhaitons proposer des loisirs éducatifs dans un principe de mixité sociale pour faire « grandir » les enfants. Ainsi, cet été sera un temps social privilégié, basé sur une action éducative riche et partagée par tous. Ces mini-séjours resteront avant tout un lieu de loisirs, de vacances et de découverte. La dimension « apprenante » est depuis toujours présente sur les camps, elle est développée dans le projet éducatif et pédagogique de la structure.

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Les inscriptions se feront auprès du secteur famille de l'ACSSQ. Seuls les dossiers sélectionnés bénéficieront d'une attestation permettant aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) **gratuitement**. D'autre part, les dossiers orientés par les services sociaux du territoire seront prioritaires.

Les familles devront répondre à certaines conditions d'éligibilité qui seront communiquées dans l'appel à projet 2021.

Retrouvez notre projet éducatif et pédagogique, le protocole sanitaire ainsi que le règlement intérieur des mini séjours sur le site de l'ACSSQ :

www.queyras.org



BULLETIN D'INSCRIPTION MINI-SÉJOURS

Prénom de l'enfant :
 Nom de l'enfant
 Date de naissance.....

Responsable légal

Personne à facturer : Prénom..... Nom.....
 Téléphone Mail.....
 Adresse.....

 N° SS.....
 Département..... N° d'allocataire CAF.....

Autre responsable légal

Prénom et nom
 Téléphone Adresse.....

Autorisation d'utilisation de photographies

J'autorise l'ACSSQ à utiliser des photos de mon enfant prises dans le cadre d'activités du centre de loisirs, des camps pour promouvoir les actions du secteur jeunesse. Les photographies et textes qui s'y rapportent ne devront pas porter atteinte à mon enfant ou /et à ma vie privée.

OUI NON

En l'absence de réponse, nous considérons un accord de votre part.

A réception de ce bulletin d'inscription et du paiement, nous vous transmettrons le règlement intérieur des séjours, le dossier sanitaire et le protocole sanitaire à nous retourner remplis et signés

Signatures

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATION

Corinne Nabonne ou Katia Weiss : 04 92 46 82 55 et admin.acssq@queyras.org
 ACSSQ, Le Grand Laus, 05470 Aiguilles

RENSEIGNEMENTS

Amélie Groleaud, responsable des mini-séjours ACSSQ : 07 81 94 26 91
 Pascale Tonda, directrice de l'ACSSQ : 07 81 68 07 55

Numérotez les souhaits : 1^{er} choix, 2^e... en précisant OU/ET 2^e choix, si votre enfant souhaite faire 1 ou 2 mini-séjours.

	Choix
Séjour du 12 au 16 juillet - Au grand R	
Séjour du 19 au 23 juillet - Retour vers le futur	
Séjour du 26 au 30 juillet - Tête dans les étoiles - 5 ^e édition	
Séjour du 2 au 6 août - Silence ça tourne	



Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras - Centre social rural
 intercommunal / Le Grand Laus, 05470 Aiguilles - 04 92 46 82 55
acssq.queyras@queyras.org et www.queyras.org
 SIRET : 38746393800044 Association loi 1901 n° 33/82





ACSSQ
Vivons nos projets !

Centre Social Intercommunal